

CHAPITRE 1

1. EMPLOI DES ARTICLES

1.1. OPPOSITION DE L'ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI ET PARTITIF

1.2. OPPOSITION DES EMPLOIS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES DE L'ARTICLE

1.2.1. Article défini

1.2.2. Article indéfini

1.2.3. Articles anaphorique et cataphorique

1.3. EMPLOI DE L'ARTICLE DÉFINI OU PARTITIF

1.4. EMPLOI DE L'ARTICLE INDÉFINI OU PARTITIF ET DE LA PRÉPOSITION DE

1.5. ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI, PARTITIF DANS LA NÉGATION

1.6. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES APPOSITIONS, TITRES, EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS

1.7. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS

1.7.1. Difficultés terminologiques

CHAPITRE 1

1. EMPLOI DES ARTICLES

L'emploi de l'article représente un écueil pour les croatophones. Nonobstant, le problème peut être présenté à travers des séries d'oppositions des différentes valeurs véhiculées par l'article défini, indéfini, partitif qui relèvent des valeurs génériques et spécifiques de l'article défini et indéfini, ou bien des valeurs anaphoriques et cataphoriques. Notons que dans les deux cas prévaut la difficulté de reconnaître quand l'article indéfini s'impose. Quant aux oppositions article défini / indéfini / partitif, celles-ci se compliquent davantage lors de la transformation négative des phrases à objet direct et dans les cas où la préposition *de* se substitue à l'article indéfini ou partitif, sans oublier les cas d'absence de l'article.

L'article peut également nominaliser n'importe quel élément linguistique :

*Joue-moi **un** LA.*

*Maman, j'ai eu **un** cinq* (la meilleure note dans le système scolaire croate).

*Trois **que** dans une phrase c'est trop.*

*365 contes **des pourquoi** et **des comment*** (titre d'un livre destiné aux enfants à partir de 6 ans)

*Comment se protéger **des qu'en-dira-t-on** ?*

L'article peut être remplacé par un déterminant (adjectif déterminatif) démonstratif, possessif, interrogatif, numéral, indéfini :

***Ce** bœuf / **Mon** bœuf est le champion du Salon de l'agriculture.*

***Quel** bœuf est le champion du Salon de l'agriculture ?*

***Trois** bœufs / **Quelques** bœufs ont remporté ce prix.*

Les articles, les démonstratifs, les possessifs peuvent se substituer les uns aux autres devant le nom, mais ils ne peuvent pas se combiner entre eux, (**le mon bœuf*, **la cette vache*, **ce mon veau*), alors que les numéraux, les indéfinis (*autre*, *quelque*, *tout*) peuvent eux se combiner avec les articles, les démonstratifs, les possessifs :

***Tous les/mes/ces** bœufs, **mes deux** bœufs, **ces quelques** bœufs ont remporté un prix.*

Tous les trois jours. Tous les autres bœufs. Tout le village. Mes deux autres bœufs. Quels autres bœufs ? Ces quelques bœufs.

Certains adjectifs déterminatifs, dont les adjectifs interrogatifs, présentent des particularités syntaxiques :

- l'adjectif interrogatif **quel** tout en se substituant aux déterminants fonctionne plutôt comme un adjectif qualificatif ayant la fonction d'épithète ou d'attribut : **Quel** âge as-tu ? **Quel** est ton âge ?
- l'adjectif indéfini **quelconque** dans *Donnez-lui un livre **quelconque*** est un déterminant, car il signifie « n'importe lequel », alors que dans *Elle lit des livres **quelconques***, ou *Ce livre est **quelconque***, il a une valeur dépréciative et qualifie le nom en fonctionnant comme le ferait un adjectif épithète ou attribut.
- les formes de l'adjectif possessif peuvent être atones (**mon, ton, son...**) ou toniques (**mien, tien, sien...**). Ces dernières, qui ne devraient pas être confondues avec les formes des pronoms possessifs (**le mien, le tien, le sien...**), qualifient le nom comme le ferait l'adjectif épithète, l'adjectif attribut du sujet ou l'adjectif attribut de l'objet. L'emploi des formes toniques de l'adjectif possessif est rare et propre à un style soutenu (*Cette opinion est **mienn**e. Considérez cet argent comme **vôtre**.*) ou archaïque (*J'ai rencontré un **mien** cousin. On l'avait fiancé à un **sien** cousin.*).

1.1. OPPOSITION DE L'ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI ET PARTITIF

Pour un locuteur natif du français, l'article établit la différence entre le nom tel qu'il figure dans le dictionnaire, où il n'existe que virtuellement en état de disponibilité, et le nom tel qu'il se présente dans le discours où le degré d'actualisation est marqué par un déterminant qui peut être un article ou un adjectif déterminatif.⁹

Prenons l'exemple du nom *bœuf* tel qu'il pourrait être présenté dans un dictionnaire monolingue quelconque : **bœuf** – n.m. ZOOL. mammifère ruminant, domestique.

Employé dans le discours, le nom *bœuf* est nécessairement actualisé :

⁹ V. Wagner / Pinchon 1962 : 89.

Le bœuf est un ruminant (représentant de son espèce – valeur générale).

C'est **le bœuf** que j'ai vendu hier à la foire (animal précis).

C'est **un bœuf** qui s'est écarté de son troupeau (extraction d'un élément particulier).

Inscrivez au menu **du bœuf** en daube (viande de bœuf).

Ainsi s'opposent l'extension (espèce ou individu), le degré de précision (défini ou indéfini) et la forme (nombrable ou massive).

1.2. OPPOSITION DES EMPLOIS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES DE L'ARTICLE

L'article défini (singulier et pluriel) et l'article indéfini (uniquement singulier) peuvent tous deux véhiculer la valeur générique ou la valeur spécifique.

1.2.1. Article défini

L'article défini peut se référer à une identité identifiable à partir du seul contenu descriptif du GN. La référence est générique si elle concerne une classe d'individus ou bien spécifique si elle concerne un ou des individus particuliers.¹⁰ Ainsi, l'exemple *Le chien aboie* peut avoir deux interprétations, l'une qui est spécifique s'il s'agit d'un chien particulier (*Le chien, il a encore aboyé.*), l'autre qui est générique, si le chien est présenté comme le représentant de la race canine (*Le chien aboie, il ne miaule pas.*). L'emploi générique peut être testé à l'aide de la reprise, par **ça** : *Le chien, ça aboie, Les chiens, ça aboie.*

L'article défini marque aussi la valeur générique des noms dits massifs (*la farine, le courage*) alors que les occurrences particulières (spécifiques) sont marquées par l'article partitif (*Il faut du courage.*).¹¹

1.2.2. Article indéfini

L'article indéfini peut lui aussi véhiculer une valeur **générique** : **Un chien, ça aboie**. Effectivement, un chien aboie, un chien ne miaule pas. Là aussi, la valeur générique se fait tester par le démonstratif **ça**. Mais, à la différence de l'article défini, l'emploi générique de l'article indéfini pluriel est exclu : **Des chiens, ça aboie.*

¹⁰ V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 154, 155.

¹¹ V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 154, 155, 159, 160.

L'interprétation est donc **spécifique** si l'article indéfini ne fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable (**Un** enfant jouait dans la rue.), ou bien s'il renvoie à un référent non préalablement identifié mais identifiable (**Un** enfant blond jouait dans la rue.), ou à un référent qui n'a qu'une existence virtuelle (*Je cherche **un** enfant blond pour jouer dans mon film.*). Cependant, si la référence concerne l'ensemble d'une classe et que le GN soit considéré comme un exemplaire représentatif, typique, l'interprétation est **générique** (*Autrefois, **un** enfant ne parlait pas à table.*¹² ou pour prendre un exemple actuel : *De nos jours **un** enfant ne peut plus jouer dans la rue, car les menaces sont nombreuses.*). Là aussi, l'emploi **générique** de l'article indéfini peut être testé avec la reprise par **ça** : *Autrefois, un enfant, **ça** ne parlait pas à table. Tout comme un stylo, **ça** ne se prête pas, ou bien un chien, **ça** aboie.*

L'article défini (singulier et pluriel) et l'article indéfini (uniquement singulier) peuvent tous deux véhiculer la valeur générique et la valeur spécifique. Pourtant lorsque la valeur générique repose sur une valeur particulière, comme dans l'exemple *Un soldat ne tremble pas*, l'article indéfini s'impose, car il renvoie à un bon soldat, à un soldat courageux, et non pas à un soldat quelconque (v. Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 :100).

1.2.3. Articles anaphorique et cataphorique

L'opposition article défini / article indéfini dans le domaine des emplois spécifiques repose sur l'opposition entre la valeur **anaphorique** de l'article défini (la **préinformation** véhiculée par le contexte qui précède) et la valeur **cataphorique** de l'article indéfini (la **post-information** véhiculée par le contexte linguistique et la situation extra-linguistique).

En d'autres mots, le choix de l'article dépend du **caractère identifié, identifiable** ou bien **virtuel** du référent (v. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 159, 160).

L'article indéfini s'impose si le référent n'est pas identifié : *Un enfant est tombé de la balançoire*. Bien que les pré-informations sur l'identité de l'enfant soient absentes, les étudiants croatophones sont enclins à justifier leur emploi erroné de l'article défini dans ce type d'exemples en interprétant la situation par le fait que le locuteur est témoin oculaire de la chute de l'enfant.

Pourtant, même dans *Un enfant blond est tombé de la balançoire*, l'article indéfini ne fait l'objet d'aucun repérage référentiel. L'adjectif épithète, de

¹² V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 159, 160.

même que la proposition relative ne suffisent pas à identifier le référent,¹³ l'enfant reste identifiable, alors que dans *J'ai croisé dans l'escalier l'enfant (blond) qui est tombé hier de la balançoire* ou *c'est l'enfant (blond) qui est tombé hier de la balançoire*, l'enfant est identifié par la proposition relative. Il peut être identifié par un complément déterminatif : *l'enfant de mes voisins*.

Le sens virtuel implique également l'emploi de l'article indéfini, le mode de la proposition relative étant au subjonctif : *Je cherche un enfant blond qui puisse jouer le rôle principal dans mon film*.¹⁴ Le sens virtuel s'oppose au sens réel dans *Je cherche l'enfant blond qui a joué le rôle principal*.

Lorsqu'un apprenant croatophone néglige l'opposition entre qualification et identification, la présence de l'adjectif qualificatif augmente le risque d'erreurs. L'adjectif *rouge* dans *J'ai acheté une robe rouge* qualifie la robe, alors que dans *Où est la robe rouge* il l'identifie en tant que rouge. Cette opposition entre caractère **identifiable** et caractère **identifié** est difficile à repérer. Comme cette distinction existe aussi en anglais, nous pouvons nous servir dans nos cours d'une astuce empruntée à nos collègues du Département d'études anglaises, qui expliquent ces valeurs en opposant *kakva haljina / koja haljina* (v. Zergollern-Miletić 2015). Cette opposition correspond d'une manière générale à une catégorie particulière en croate, celle de la détermination par l'adjectif qualificatif, laquelle se limite d'un point de vue formel au genre masculin :

- forme indéfinie de l'adjectif (*Neki **dobar** čovjek je došao.*)
- forme définie de l'adjectif (*Onaj **dobri** čovjek je došao.*)¹⁵

1.3. EMPLOI DE L'ARTICLE DÉFINI OU PARTITIF

L'article partitif s'emploie devant les noms dits **massifs** pour désigner une quantité indéfinie, une réalité non nombrable (*du sucre, du café, du thé, de la farine, des épinards, des confitures, du courage, de la patience...*). La **valeur générique** des noms dits massifs est obtenue par l'emploi de l'article défini (*la farine, le courage*).¹⁶

¹³ Nous devons mentionner aussi une interprétation erronée fréquente. Dans leurs hypothèses sur le fonctionnement de l'article, les étudiants justifient leur choix en lui attribuant une valeur démonstrative bien que le référent ne soit pas identifié. Mais, dans cet exemple, que l'on soit témoin ou non, le référent n'est pas identifié.

¹⁴ Le conditionnel est également possible : *Je cherche un enfant blond qui pourrait jouer le rôle principal dans mon film*.

¹⁵ V. Zergollern-Miletić 2015 : 143, 176.

¹⁶ V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 154, 155.

L'article partitif présente des difficultés là où, en croate, on n'aurait pas idée d'avoir un génitif partitif : dans l'exemple *Sa tête est lourde comme **du** plomb* un croatophone sera tenté de dire **lourde comme le plomb*. L'article partitif sera négligé aussi dans *C'est **de la** neige*. et surtout avec les noms propres : *C'est **du** Liszt. **Du** Liszt me ferait plaisir*.

1.4. EMPLOI DE L'ARTICLE INDÉFINI OU PARTITIF ET DE LA PRÉPOSITION *DE*

Lorsque la préposition *de* est déjà exigée dans la complémentation, les formes de l'article **indéfini** ou **partitif** (*des, du, de la*) sont effacées et la préposition *de* représente implicitement l'article cataphorique (v. Grahek 2000 – 2001 : 89 et Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 166) :

*Ils sont criblés **de** dettes. Ils sont venus **de** pays lointains. Ils se servent **de** mensonges.*

*Ils se nourrissent **de** pain et **d'**eau.*

Cependant, les formes **un** et **une** se maintiennent après la préposition *de* :

*Ils ont peur **d'une** maladie.*

La préposition *de* s'emploie aussi, seule, après les **quantificateurs** (noms et adverbes) :

*une barquette **de** myrtilles, une tasse **de** café, une livre **de** café, beaucoup **de** café, trop **de** café...*

L'adverbe *bien* se fait suivre, en revanche, lui, de l'article : *bien **des** soucis / beaucoup **de** soucis*

La préposition *de* s'emploie **devant un nom précédé d'une épithète au pluriel** :

***des** fruits – **de** beaux fruits, **des** pommes – **de** petites pommes bien rouges, **des** collègues – **d'**anciens collègues, **des** amis – **de** vieux amis, **des** histoires – **d'**horribles histoires...*

MAIS *des* jeunes gens, *des* petits pains, *des* faux amis, car il s'agit des mots composés.

Attention, dans *Vous souvenez-vous des petites pommes bien rouges de notre jardin* l'article est **défini contracté**.

L'opposition entre article défini et article indéfini / article partitif se complique davantage lors de la transformation négative des phrases à objet direct et dans les cas où la préposition *de* se substitue à l'article indéfini ou à l'article partitif.

1.5. ARTICLE DÉFINI, INDÉFINI, PARTITIF DANS LA NÉGATION

L'emploi de l'article dans les phrases négatives ne coule pas toujours de source. Les apprenants, tout en étant conscients du fait que la préposition **de** se substitue à l'article indéfini ou à l'article partitif actualisant un complément d'objet (*J'ai un chat / Je n'ai pas de chat, J'ai du temps / Je n'ai pas de temps. Donnez-moi du café / Ne me donnez pas de café.*), n'ont pas encore automatisé les emplois de l'article défini et ont tendance à remplacer celui-ci dans la négation par la préposition **de** (**Je n'aime pas de chat*), alors que l'article défini qui actualise un complément d'objet est conservé dans la transformation négative :

J'aime les chats / Je n'aime pas les chats.

Je me souviens des histoires que me racontait ma grand-mère / Je ne me souviens pas des histoires que me racontait ma grand-mère.

Aux compléments d'objet (*J'ai du temps / Je n'ai pas de temps.*), il faut ajouter aussi la fonction du sujet réel : *Il me faut du temps. Il ne me faut pas de temps.*

Cependant, avec le verbe **être** à la forme négative, les articles indéfini et partitif sont conservés malgré la forme négative. La raison en est simple – le verbe **être** n'admet pas d'objet :

C'est un chat / ce n'est pas un chat.

*C'est du sucre / Ce n'est pas du sucre.*¹⁷

Nous devons mentionner quelques erreurs fréquentes :

– l'emploi erroné de l'article indéfini dans **Je n'ai pas un chat* au lieu de *Je n'ai pas de chat*. Dans un autre contexte, l'emploi de l'article indéfini serait

¹⁷ V. Grahek 2000-2001 ; Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 : 102.

pourtant admis, car *Je n'ai pas **un** chat* signifierait « un seul chat », comme dans *Il n'y avait pas **un** chat dans le village* où l'article indéfini dans la négation signifie « un seul » (cr. *Nije bilo ni žive duše.*).

– l'article indéfini dans la phrase négative *N'avez-vous pas **des** amis* ? ne constitue pas une erreur pour peu qu'on s'attende à une réponse positive (*Si, j'ai des amis, mais je n'ai pas voulu les déranger.*). Sinon, il aurait fallu remplacer l'article indéfini par la préposition **de** (*N'avez-vous pas **d'**amis* ?).

De même, il ne faut pas confondre deux types de constructions qui résultent de la transformation négative : **le N de** Inf. et **de N à** Inf.

*Je n'ai pas **le** temps **de** me reposer* ← *J'ai **le** temps **de** me reposer.*

*Je n'ai pas **de** temps à perdre* ← *J'ai **du** temps à perdre.*

Dans le premier exemple *J'ai **le** temps **de** me reposer* / *Je n'ai pas **le** temps **de** me reposer*, le nom *temps* est déterminé par l'article défini car il est catégorisé par le fait d'être destiné à une activité précisée par un complément déterminatif, l'infinitif prépositionnel. Nous avons des exemples analogues dans *J'ai / Je n'ai pas **la** patience **de** t'écouter*. *J'ai / Je n'ai pas **le** courage **de** partir.*

Ce cas ne doit pas être confondu avec *Je n'ai pas **de** temps à perdre* où l'emploi de la préposition **de** est justifié par la négation absolue résultant de la transformation négative (← *J'ai **du** temps à perdre.*). L'analogie doit être cherchée dans *Je n'ai pas **de** comptes à te rendre* ou *Je n'ai pas **de** leçons à recevoir de toi*, où la négation est présentée comme absolue et non pas comme une restriction illustrée par l'exemple type *Ce bûcheron n'a pas **des** outils à revendre* où l'article dans la négation s'explique par le fait que la négation porte non pas sur le groupe verbal mais sur l'infinitif complément déterminatif : ce bûcheron a des outils dont il a besoin et qu'il ne veut pas revendre (v. Pavelin Lešić / Damić Boháč 2016 : 102, 103).

1.6. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES APPOSITIONS, TITRES, EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS

Les explications concernant l'omission de l'article dans les appositions et les titres, plus particulièrement les écueils que représentent leurs simplifications ne devraient pas être prises à la légère, car elles augmentent le risque d'erreurs.

Les appositions disposent du triple clavier article-zéro Ø / article défini / article indéfini pour rendre des sens différents. Ainsi s'opposent les exemples suivants où l'apposition fonctionne comme une étiquette (1), comme un identificateur (2), ou bien se prête à la particularisation (3) :

- (1) *Phèdre*, Ø *tragédie de Racine* (étiquette)
- (2) *Phèdre*, **la** *tragédie de Racine* (le groupe apposé identifie le substantif *Phèdre*)
- (3) *Phèdre*, **une** *tragédie de Racine* (l'article isole *Phèdre* parmi les tragédies de Racine).¹⁸

Quant aux titres, l'article peut y être omis, surtout lorsque le titre transmet une valeur générique :

Grammaire du sens et de l'expression, Histoire de France.

La rétention d'informations dans les titres de journaux (4) et dans les titres d'ouvrages (5) a pour but d'éveiller la curiosité :

- (4) *Rafle antiterroriste à Paris, Manifestation contre les mesures d'austérité à Athènes*
- (5) *Guerre et Paix* (Tolstoï), *Crime et Châtiment* (Dostoïevski).

L'article défini (6) ne peut compenser l'insuffisance d'information et l'article indéfini (7) laisse entendre un sens particulier :

- (6) **Les** *Fleurs du Mal* (Baudelaire), **L'***avare* (Molière), **Les** *misérables* (Hugo).
- (7) **Une** *Ténébreuse Affaire* (Balzac), **Une** *Vie* (Maupassant).

Dans les définitions, l'article défini (anaphorique) détermine le nom désignant la réalité qui doit être définie ainsi que les précisions censées être connues, alors que l'explication classificatrice se fait à l'aide de l'article indéfini (cataphorique) :

La *pétrographie* est **la** science ayant pour objet **la** description **des** roches et l'analyse de leurs caractères structuraux, minéralogiques et chimiques, et **les** relations de ces roches avec leur environnement géologique.

La cigogne est **un** oiseau migrateur.

L'article cataphorique est **un** morphème grammatical.

¹⁸ V. Grevisse 1969 : 157, 158.

1.7. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS

La raison pour laquelle nous allons accorder quelques pages aux compléments déterminatifs du nom est tout d'abord motivée par les hésitations relatives à l'emploi ou l'omission de l'article. Nous reparlerons plus loin des compléments déterminatifs dans le cadre de la complémentation nominale (v. Chapitre 14).

Sans prétendre à être exhaustive, la classification des compléments déterminatifs est essentielle pour établir les critères de l'emploi de l'article. Cette classification pourrait être ramenée aux catégories suivantes qui regroupent :¹⁹

– les compléments de **caractérisation** marquant la **matière** (*un collier en or, un cœur d'or*,²⁰ *une table de bois/en bois, des vêtements en laine, une confiture de prunes, une tarte aux prunes*²¹), la **destination** (*un chien de chasse, une tasse à café, un moulin à café, un biscuit pour chien, un coiffeur pour dames, un canon contre avions*), le **contenu** (*une tasse de café*,²² *un sac de noix, un fruit à noyau, un roman d'aventures*),²³ la **qualité** (*un tableau de prix, une peau de satin, un cœur d'or, un public en or, une personne d'importance, un homme de forte constitution, un homme sans scrupules*), l'**accompagnement** (*un bateau à voiles, un pantalon à rayures, un monsieur à lunettes*). Tous ces compléments déterminatifs omettent l'article, sauf ceux qui désignent une saveur ou un parfum (*une glace au chocolat, une crème à la vanille, une tarte aux prunes, un lapin au fenouil et au romarin*).

¹⁹ V. Grevisse 1696 : 159-162 ; Grevisse / Gosse 1993 : 525-542 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 166, 187-188 ; Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 : 100 - 102.

²⁰ Le complément indiquant **la matière** est introduit par **de**, selon la tradition classique, ou par **en**, emploi plus récent. Dans les emplois figurés **de** est préféré : *un cœur d'or, une santé de fer, une peau de satin*. Mais on dit *un public en or* ! (v. Grevisse / Goosse 1988 : 575, 576, 581).

²¹ On dit *une confiture de prunes* quand les prunes sont les ingrédients fondamentaux pour faire cette confiture, alors que l'accompagnement est marqué par **à** dans *une tarte aux prunes*.

²² Les compléments des noms qui désignent des **réipients** sont introduits par **à** quand il s'agit de la destination et par **de** quand on envisage le contenu (pseudo-complément) : *une tasse à café / une tasse de café*. Quand il ne s'agit pas d'un pseudo-complément (que le réipient soit plein ou non) on emploie la préposition **à** : *J'ai trouvé dans ma boîte aux lettres sa carte postale* (v. Grevisse / Goosse 1988 : 571-573).

²³ Le pseudo-complément peut suivre un nom collectif, une indication de mesure (*une bande de moineaux, un cercle d'étudiants, un million de francs, un litre de lait*) (v. Grevisse / Goosse 1988 : 563-566).

– les **compléments de relation** marquant la **possession** ou l'**appartenance** (*les enfants du voisin, le style de l'écrivain, l'influence de la France*).

À cause des glissements d'une catégorie à l'autre, il est parfois difficile de trancher s'il s'agit d'un complément de caractérisation ou d'un complément d'appartenance, ce dernier exigeant l'article :

*Un employé **de** banque a été soupçonné de complicité* (cr. *bankovni službenik*)

*Un employé **de la** banque a été soupçonné de complicité* (cr. *službenik te banke*).

Suivant le sens attribué il faut distinguer *la casquette **de** marin* qui est un type de casquette (caractérisation), *la casquette **d'un** marin* (appartenance : d'un marin particulier qui n'est pas identifié), *la casquette **du** marin* (appartenance : d'un marin bien précis).

Si le noyau de l'expansion nominale est un nom dérivé d'un verbe, le complément déterminatif correspond à une des fonctions syntaxiques suivantes de la phrase :²⁴

– **l'agent de l'action** (*l'arrivée des voyageurs*), auquel cas il peut être transformé en sujet de la phrase (*L'arrivée des voyageurs* ← *Les voyageurs arrivent.*),

– **l'objet de l'action** (*le débarquement des marchandises, la croyance aux esprits*), auquel cas il peut être transformé en objet (*Le débarquement des marchandises* ← *Les marchandises sont débarquées.* ↔ *On débarque les marchandises ; La croyance aux esprits est restée le fond de la religion populaire.* ← *Croire aux esprits*),

– **l'agent et l'objet de l'action** (*La liaison du théâtre aux mœurs, L'amour d'une mère pour ses enfants, Le respect des jeunes envers les personnes âgées*), auquel cas il peut être transformé en sujet et objet de la phrase (*La liaison du théâtre aux mœurs* ← *Le théâtre est lié aux mœurs. L'amour d'une mère pour ses enfants* ← *Une mère aime ses enfants. Le respect des jeunes envers les personnes âgées* ← *Les jeunes respectent les personnes âgées.*),²⁵

– **les circonstances de l'action** (*un voyage en France / au Portugal / aux États-Unis / en Sardaigne / à Cuba / aux Baléares...*), auquel cas il peut être transformé en compléments circonstanciels qui conservent eux aussi leur préposition (*Le départ de Luc pour le Tchad* ← *Luc est parti pour le Tchad. Un*

²⁴ V. Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 :101, 102.

²⁵ Deux compléments déterminatifs de nature différente, l'un correspondant à l'agent et l'autre à l'objet de l'action, ne peuvent pas être introduits par la même préposition.

voyage en France / au Portugal / à Cuba ← *Voyager en France / au Portugal / à Cuba*).

Les compléments déterminatifs de sens adverbial peuvent se joindre à des noms qui ne sont pas dérivés d'un verbe : *la poésie française au XVI^e siècle, une soirée au théâtre*.²⁶

Dans ces compléments, l'emploi de l'article dépend en fait du degré d'actualisation des actants. Si l'actualisation du sujet ou du complément d'objet s'opère par l'article défini, l'article défini contracté sera conservé dans le complément déterminatif (*l'arrivée **des** voyageurs, le débarquement **des** marchandises*). Dans le cas d'un sujet ou d'un objet actualisé par un article indéfini, le complément déterminatif sera actualisé au singulier par l'article indéfini précédé de la préposition, alors qu'au pluriel il sera introduit par la seule préposition **de**.²⁷

*La construction **d'un** pont* ← *Un pont est construit.* ↔ *On construit **un** pont.*
*L'épluchage **de** légumes* ← *Des légumes sont épluchés* ↔ *On épluche **des** légumes.*

Quant à l'objet direct à sens partitif, il est transformé en complément du nom introduit par la préposition **à**.²⁸

moudre du café → *un moulin **à** café*
battre des œufs → *un batteur **à** œufs*

Le terme régissant d'un syntagme nominal peut être un nom dérivé d'un adjectif.²⁹ Il faut, là aussi distinguer les différentes valeurs syntactico-sémantiques (agent, objet) à l'aide des prépositions différentes. L'emploi de l'article dans ces compléments dépend en fait du degré d'actualisation :

L'immensité de la mer (langue litt.) ← *La mer (est) immense*
La fidélité de l'auteur à son idéal ← *L'auteur est fidèle à son idéal.*
La loyauté du vassal envers son suzerain ← *Le vassal est fidèle à son suzerain.*

²⁶ V. Grevisse / Goosse 1996 : 528, 529.

²⁷ V. Damić Bohač 2016 : 101.

²⁸ Ce complément exprime la destination.

²⁹ V. Grevisse / Goosse 1996 : 527, 529.

1.7.1. Difficultés terminologiques

À la notion de compléments déterminatifs de la grammaire française correspondent, dans la grammaire croate, les termes de *odredbene dopune* ou bien de *nesročni atributi* (littéralement *attributs non congruents*), car ils diffèrent en genre, nombre et forme casuelle du nom qu'ils complètent, leur forme casuelle ou casuelle prépositionnelle étant régie par les propriétés rectionnelle du nom même (cr. *šalica za kavu, šalica kave, dolazak putnika*).

Ces attributs *non congruents* s'opposent aux attributs *congruents* (cr. *sročni atributi*) terme qui correspond dans la grammaire française à l'épithète qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie : *plave oči* (*des yeux bleus*).

Rappelons qu'en français le terme *attribut* exprime la manière d'être du sujet par l'intermédiaire d'un verbe copule ou semi-copule, ou la manière d'être de l'objet d'un verbe transitif (le verbe copule étant généralement implicite) : *Paul est heureux, Jacques est médecin, On le croit compétent, La neige tombait dense, Il est né riche*. À la notion d'*attribut* de la grammaire française correspond en croate le terme *predikatni proširak*.